



Le fil de la solidarité

Le journal de l'association Solidarité Paysans Basse-Normandie

Edito : Le bénévolat, notre force pour répondre à des appels de plus en plus pressants

PAR LILIANE QUETRON, PRESIDENTE ET OLIVIER STOREZ VICE-PRESIDENT



Ce journal vous retrouve après une pause d'une année due en partie à une réorganisation salariale mais notre action n'a pas connue de répit. **Les appels des personnes en difficulté ont augmenté pour des demandes qui arrivent souvent très tard. Il serait plus facile de réfléchir à des négociations, à des adaptations, avant que la situation économique ne soit trop dégradée et la détresse installée.**

Faire appel n'est à priori pas naturel et peut faire peur, comment raconter son histoire à des inconnus, dire ses difficultés et ses angoisses. Dans ce métier, qui est dur, dans lequel nous avons beaucoup d'aléas, c'est très difficile d'affronter l'ensemble isolé. Nous savons également que l'isolement entraîne un manque d'information, c'est donc pour cela que nous faisons de la communication, nous croisons encore beaucoup de gens qui ne connaissent pas Solidarité Paysans.

Depuis 2024, 9 bénévoles actifs et retraités sont venus nous rejoindre, ce bénévolat fait notre singularité et notre force. Les raisons de s'engager sont diverses mais toujours animées par générosité, par désintéressement, par l'attrait du milieu agricole, par l'envie de voir des changements pour plus de justice. Apporter de l'écoute, du soutien, redonner confiance et dignité aux personnes telle est notre mission.

D'autres bénévoles se retirent après des années d'engagement, d'autres blessés par de lourds événements familiaux s'éloignent mais **tous ont su donner de leurs temps dans le respect de nos valeurs de solidarité et d'ouverture aux autres.**

Au sommaire :

- EDITO
- VIE ASSOCIATIVE ET ACTUALITÉS EN BASSE-NORMANDIE.....2
- LES 4 GUIDES MÉTHODOLOGIQUES CRÉÉS PAR L'AFOCG ET SPBN.....4
- LES ACTIONS DE SP NATIONAL.....6
- SPBN DANS LA PRESSE.....7
- AGENDA SPBN.....8

L'année 2024 a été riche et chargée : formation des bénévoles, journées d'accueil des nouveaux, journée conviviale, travail avec notre réseau national, commissions sur le mal être, rencontre de nos partenaires, mécénat, tâches partagées avec nos administrateurs et nos salarié.e.s que nous remercions.

L'an dernier le thème de notre assemblée générale portait sur l'installation. Cette année nous vous invitons à débattre le 27 mars à Ondefontaine au sujet de l'agrandissement et de ses conséquences. **Ces 70 dernières années, l'agrandissement a été soutenu et encouragé par les politiques publiques nationales et européennes. Nous pouvons constater au travers de nos accompagnements que les difficultés ou les réussites économiques et sociales sont indépendantes de la taille de la ferme.**

Dans l'attente de vous rencontrer à notre assemblée générale, nous vous souhaitons le meilleur à tous et à toutes pour l'année en cours.

Vie associative et actualités en Basse-Normandie

NOUVEAUX/ELLES SALARIÉ.E.S DAMIEN SOLDADIÉ



“Salarié depuis juillet 2024, basé à Flers, je suis principalement affecté à des missions d’accompagnements, mais je prends en charge certaines tâches d’animation de l’association. Diplômé d’une école d’ingénieur, puis d’un BPREA, je suis ravi de rejoindre l’association et souhaite mettre toute mon énergie aux services des agriculteurs accompagnés, en lien avec les bénévoles et les partenaires.”

ALIZÉ BRESNU



“Après avoir travaillé quelques années en polyculture élevage et en maraîchage, je suis ravie d’avoir rejoint l’équipe le 3 février dernier. Je suis basée à Caen, et je m’occupe de la vie associative ainsi que de quelques accompagnements.”

NOUS REMERÇONS CHALEUREUSEMENT PIERRE SAUQUES POUR SON ENGAGEMENT

En 2008, Pierre a pris sa retraite d’agriculteur et d’élu local pour rejoindre l’équipe de bénévoles SP et le CA rapidement. Fort de son expérience, de son bon sens, il a accompagné sans compter tant de personnes dans l’Orne. Discret et efficace, Pierre reste pour nous et comme tant d’autres de la première heure, un repère dans notre mission d’accompagnement.



*Pierre très ému lors de l’hommage qui lui est rendu le 14 septembre 2025 lors de la journée conviviale:
« J’ai donné aux autres mais ce sont eux qui m’ont enrichi par l’écoute et le partage »*

SOUHAITONS LA BIENVENUE À NOS NOUVEAUX/ELLES BÉNÉVOLES

Nous souhaitons la bienvenue aux 9 nouveaux bénévoles qui sont venus renforcer l’équipe de Solidarité Paysans Basse-Normandie.

L’aide des bénévoles est précieuse et nous remercions chaleureusement tous les bénévoles de l’association. **En 2024, le bénévolat représentait l’équivalent de 3 employés en temps-pleins !**

Si vous aussi, vous souhaitez donner de votre temps en aidant le monde agricole, n’hésitez pas à nous contacter ! Notre association est ouverte à toute proposition de bénévolat !

TEMOIGNAGE D’ALAIN, BÉNÉVOLE



Notre rôle consiste à aider des personnes en difficulté, affectées par les soucis qui en découlent à les mettre en confiance, les écouter, les épauler, les conseiller sans jamais les juger. Le bénévolat apporte une grande satisfaction en voyant les gens évoluer au fil de nos visites. Les amener à prendre un nouveau chemin, reprendre goût à la vie et retrouver l’estime de soi, me procure l’envie de m’investir à leurs côtés.



Dans le Calvados :

Marc BISSEY

Christèle CASTEL

Christian CEDRA

Anne-Gaëlle FIGUREAU

Dans la Manche :

Alain LEBOUTEILLER

Marc LEBOUTEILLER

Dans l’Orne :

Philippe DEROUAULT

Thierry MANGÉARD

Karine TROILO

UN GRAND MERCI A CANDICE

Pendant les 5 mois du congé de maternité d’Axelle, Candice a assuré avec efficacité les missions d’accompagnement et de vie associative. **L’équipe la remercie chaleureusement pour son investissement, sa gentillesse et sa bienveillance.**

Nous lui souhaitons bon vent pour la suite. Axelle, avec nous depuis 8 ans, est désormais maman d’une petite Eolia à qui nous souhaitons la bienvenue.

TÉMOIGNAGE DE CHRISTIAN, NOUVEAU BÉNÉVOLE

“Au moment de la retraite, l'arrêt de mon activité sur la ferme m'a laissé du temps disponible. Ayant toujours évolué dans le milieu agricole, avec de nombreux contacts et échanges, je ne me voyais pas rester isolé.

Je connais depuis longtemps le réseau Solidarité Paysans, ayant côtoyé très tôt les pionniers du département. Admiratif du travail accompli, il m'a semblé naturel de m'engager comme bénévole. Mon intégration au sein de Solidarité Paysans, en septembre 2024, est récente, mais j'ai rapidement plongé dans l'action avec les réunions d'équipe et le démarrage de l'accompagnement.

L'expression "monde paysan" donne une image simplifiée et uniforme de l'agriculture, alors que l'expérience montre une réalité bien différente. Chaque homme, chaque femme vit une situation unique et différente à la fois. Les problématiques s'amplifient sous l'effet combiné des facteurs humains, techniques et financiers.

Dans nos accompagnements, nous oscillons entre un simple coup de pouce pour remplir des documents administratifs et un soutien vital à des agriculteurs au bord du gouffre.

Si on devait trouver un facteur commun, à cette palette de situations : ce serait la solitude, l'isolement, face aux prises de décisions, et à la pression de l'environnement professionnel.

Accompagner ces agriculteurs, c'est découvrir des personnes extraordinaires, dotées d'un courage et d'une volonté hors du commun, qui déploient une énergie folle pour se sortir de situations critiques. Mais c'est aussi observer la spirale infernale de l'épuisement et de l'endettement. D'un projet d'installation porteur de promesses, on glisse parfois, sans s'en rendre compte, vers une réalité insupportable.

Le monde agricole va mal, c'est une évidence. La détresse dans les exploitations est silencieuse, cachée, souvent difficile à déceler derrière l'huis clos de la ferme et de la cellule familiale. Ce mal-être grandit insidieusement, banalisé comme une conséquence inéluctable de ce système économique absurde.

Face à cette réalité, j'ai découvert un réseau de bénévoles d'une richesse exceptionnelle. Nous formons une équipe soudée, efficace et motivée, nourrie par la diversité des expériences et des parcours. Si notre point commun est le milieu agricole, nous apportons tous des compétences, méthodes et sensibilités variées. Ces complémentarités sont mises au service de l'entraide et de la solidarité, une mission noble et essentielle...pas assez reconnue !

Nous nous sentons forts et bien entourés pour affronter des situations parfois extrêmes. Nous travaillons en équipe locale, avec le soutien du réseau national et des salariés qui nous épaulent. C'est très rassurant.

Nos interventions sont le fruit d'une collaboration entre accompagnant et accompagné. Chaque travail est une coproduction où l'agriculteur reste souverain dans ses décisions. Derrière l'écoute, l'empathie, la proximité et le temps consacré, se déploie la grande compétence de mes collègues bénévoles. Ensemble, nous nous attachons à retrouver le fil d'Ariane qui nous conduira chacun vers une issue positive.”



Journée conviviale à Durcet (61) le 14 septembre 2024

L'EURE REJOINT SP NORMANDIE

Le mardi 18 juin 2024, l'association Solidarité Paysans Normandie s'est rassemblée au Sweet Home à Cabourg pour une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) et son Assemblée Générale Ordinaire.

Cet événement, qui s'est tenu dans la matinée, a réuni une trentaine de personnes (bénévoles, conjoints, salariés), témoignant ainsi de l'engagement collectif pour l'association.

L'Assemblée Générale a débuté par l'AGE, visant à mettre à jour les statuts de l'association (notamment par l'intégration de Solidarité Paysans Eure et la modification de la durée des mandats), puis s'est poursuivie par l'AG annuelle, qui a présenté une rétrospective des actions menées au cours de l'année écoulée.

Les différents rapports, tant financiers que d'activités, ont été présentés et approuvés par l'ensemble des membres présents. Parmi les points abordés, le renouvellement de l'agrément CAS2E, le projet de poursuite de l'activité pour accompagner les agriculteurs vers plus d'autonomie, ainsi que le travail sur le dispositif ARME (Anticipation, Redressement et Mutations Économiques) ont été mis en avant. De plus, une rencontre avec l'ARS a été évoquée, ainsi que la poursuite des efforts en matière de communication. La matinée s'est clôturée par le renouvellement du Conseil d'administration et l'élection du Bureau.

L'après-midi a été consacré à un moment de détente, de rencontre et de partage. Le magnifique cadre de Cabourg a offert un décor idéal pour ce moment de convivialité, permettant aux participants d'échanger dans une atmosphère chaleureuse. Nous tenons à remercier la MSA qui nous a mis à disposition la salle de réception pour permettre le bon déroulement de cette journée.

FORMATION DES NOUVEAUX BÉNÉVOLES : DÉSORMAIS SUR 2 JOURS ET EN COMMUN AVEC SP 76

La formation pour les nouveaux bénévoles de Solidarité Paysans s'étend sur deux jours et vise à familiariser les nouveaux arrivants avec l'éthique et les valeurs de l'association.

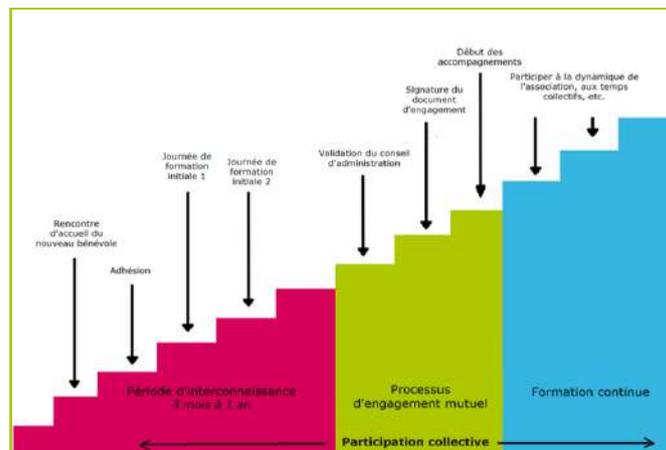
Cette formation s'est faite en commun avec SP76 et a eu lieu le 12 avril et le 13 mai 2024.

La 1^{ère} journée est consacrée à une approche théorique, centrée sur l'organisation de l'association, son histoire et l'accompagnement de Solidarité Paysans.

La 2^{ème} journée est plus pratique, avec des mises en situation. Cette formation permet aux participants de comprendre les raisons d'être de l'association, ses valeurs fondamentales, et de développer des compétences essentielles telles que l'écoute active et la réflexion collective.

À l'issue de la formation, les bénévoles peuvent décider s'ils souhaitent continuer leur engagement au sein de l'association. Solidarité Paysans Basse-Normandie a ainsi formé et accueilli 9 nouveaux bénévoles en 2024.

RAPPEL : Le processus d'intégration des bénévoles :



Journée d'accueil des nouveaux bénévoles le 12 avril 2024

4 guides méthodologiques élaborés avec l'AFOCG 61

SPBN accompagne de nombreux agriculteurs dans leurs démarches administratives et comptables. En effet, cette problématique concerne plus d'un agriculteur accompagné sur 4.

Afin d'améliorer les compétences des bénévoles sur ces sujets et leur donner des outils et des méthodes pour aider au mieux les agriculteurs, SPBN a répondu en 2020 à un appel à projet innovant en coopération avec l'AFOCG 61 (Association de Formation Collective à la Gestion).

Ce projet s'intitulant « *Surmonter ses difficultés en agriculture en se réappropriant les outils de la comptabilité et de la gestion, en améliorant ce qui peut l'être en matière d'organisation et en redéveloppant une vision stratégique à long terme, grâce à la dynamique collective* » a été soutenu financièrement par la Région Normandie et par l'Union Européenne (subvention FEADER).

Après plusieurs réunions collectives, 4 guides destinés aux bénévoles ont été réalisés :

- Démystifier la comptabilité
- Comprendre les éléments clefs de la gestion
- Gérer les tâches administratives liées à l'activité agricole
- Comprendre la situation juridique, sociale et fiscale de l'exploitation agricole

En plus de ces 4 guides, 3 journées collectives ont été organisées avec des agriculteurs accompagnés par SPBN. Ces rencontres avaient pour but d'aider les agriculteurs à enregistrer manuellement leurs factures et ainsi leur permettre de faire leurs déclarations fiscales et sociales.

Grâce à ces journées, les agriculteurs ont pu prendre conscience :

- de leurs capacités à réaliser des tâches administratives en autonomie
- de l'intérêt d'un accompagnement collectif pour progresser individuellement

“ Je pensais que c'était plus compliqué, je n'étais pas sûr d'y arriver. Je n'ai plus qu'à porter mes déclarations aux impôts. ”

Paroles d'un agriculteur à l'issue de la réunion collective

La comptabilité

- A quoi ça sert ?
- Comment la faire ?
- Comment interpréter les chiffres ?

CHARGES	PRODUITS

Le compte de résultat :
pour savoir combien la ferme a vraiment gagné au cours d'une année

Le bilan

ACTIF	PASSIF
<i>Biens présents durablement</i>	
- Terres	Capitaux personnels
- Bâtiments	Emprunts long terme
- Matériels	
- Animaux reproducteurs	
<i>Biens fluctuants</i>	
- Autres animaux	
- Récoltes stockées	
- Cultures en place	Dettes fournisseurs
- Créances clients	Crédit campagne
- TVA, PAC, ...	Découvert bancaire
Compte bancaire	
Total Actif	Total Passif

- ce que la ferme possède pour produire = les moyens de production
- le capital des exploitants
- ce que la ferme doit à l'extérieur = comment la ferme finance ces moyens de production

Les tâches administratives

Quoi faire ?	Quand ?	Quels documents conserver ?

La situation juridique, sociale et fiscale

- Qui est affilié à la MSA ?
- Quels impôts en fonction du régime fiscal (micro BA, réel,...)
- Comment cela se passe pour les GAEC, EARL, SARL, ... ?

Extraits des guides méthodologiques

Les actions de SP National

Le 14 janvier dernier, Solidarité Paysans rencontrait Mme Annie GENEVARD, Ministre de l'Agriculture, pour lui présenter les actions de l'association et surtout insister sur 3 demandes importantes :

1. LA PRISE EN COMPTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSOCIATION CONCERNANT LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE : Dans le cadre de la réflexion menée par le Ministère sur le sujet, Solidarité Paysans, forte de ses 35 ans d'expérience aux côtés des agriculteur.ices en difficultés, a remis à Mme la Ministre ses 50 propositions visant au redressement des exploitations (voir ci-dessous).

2. LE RSA : Il est urgent d'obtenir des instructions claires afin d'exonérer les agriculteur.ices de l'obligation nouvelle des 15h d'activité hebdomadaire. Il faut également mettre un terme aux inégalités territoriales constatées dans le calcul du revenu pris en compte pour l'attribution du RSA.

3. LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC DES CHAMBRES D'AGRICULTURE :

Rappeler, à l'occasion des élections professionnelles, qu'elles ont des missions de service public et qu'à ce titre, elles doivent pouvoir permettre l'accès des agriculteur.ices aux actions menées par l'ensemble des associations et services agissant auprès des agriculteurs en difficulté, sans exclusive.

50 mesures pour faciliter le redressement des fermes fragilisées

Alors que 200 fermes disparaissent chaque semaine en France et que 50% des agriculteurs seront à la retraite d'ici 2030, favoriser le maintien des fermes existantes relève de l'urgence !

Ci-dessous quelques-unes des propositions portées par Solidarité Paysans :

- **Simplifier les exigences comptables** (*ex : supprimer l'obligation de certification des résultats comptables par un centre de gestion agréé, reconnaître les organismes de type AFOCG ou Solidarité Paysans comme tiers de confiance pour attester des calculs et éléments comptables le cas échéant*)
- **Permettre l'accès aux aides publiques en période d'observation**
- **Prolonger la durée des échéanciers de paiement MSA et simplifier leur accès** (*ex : allonger à 8 ans la durée maximale, pouvoir reconstituer les revenus MSA jusqu'à 5 ans en arrière comme pour les impôts*)
- **Faciliter la protection de la justice en cas des difficultés financières** (*ex : retirer l'agriculture de l'expérimentation des tribunaux des activités économiques (TAE) et abandonner cette modification procédurale*)

TUBERCULOSE BOVINE : CREATION D'UN COLLECTIF

Un collectif bas normand nouvellement créé au sujet de la gestion sanitaire de la tuberculose bovine a organisé une réunion fin janvier à St Omer dans le Calvados. 150 personnes sont venues ; les témoignages des éleveurs et éleveuses confrontés à l'abattage des troupeaux suite à des détections ou suspicions ont été très poignants.

A Solidarité Paysans Basse Normandie, nous voulons être à leur côté et comprenons bien que l'abattage total du troupeau n'est pas acceptable. Les décisions prises au sein du ministère et appliquées par l'administration sont des mesures qui répondent à des choix économiques. C'est inacceptable pour tout éleveur de voir son troupeau sacrifié pour une ou deux bêtes malades.

SPBN DANS LA PRESSE :

Donner une voix aux agriculteur.ices en difficulté et susciter le bénévolat

Ces derniers mois ont été l'occasion de plusieurs reportages et articles de presse relatant les témoignages d'agriculteur.ice.s et les missions de l'association à leurs côtés.

Ces parutions mettent en lumière les difficultés rencontrées, qui ne sont pas seulement économiques mais aussi familiales, de santé ou techniques, montrant ainsi la réalité complexe à laquelle sont confrontés les bénévoles dans leurs accompagnements.

Mettre des visages sur ce "mal-être agricole" est important, tout comme la visibilité donnée à Solidarité Paysans et les propositions de bénévolat qui en découlent.

Ci-dessous nous vous partageons un de ces articles :

8 Normandie / Calvados

Quest-France
Jeudi 21 mars 2024

Ils ont tenu grâce à la solidarité entre paysans

Avec sa compagne, Thierry Desramé possède une quarantaine de vaches. Il produit du lait bio. Mais il a accumulé les dettes. L'association Solidarité paysans lui a permis de ne pas « jeter l'éponge ».

Solidarités

« On m'a donné le numéro de Solidarité paysans. J'ai attendu plus d'un mois avant d'appeler, je n'y arrivais pas. » Thierry Desramé, producteur de lait de vaches normandes en bio, accumulait les difficultés, mais il avait du mal à demander de l'aide. Il ose aujourd'hui parler.

« Mon grand-père avait acheté la ferme, mon père a pris la suite. Il est mort quand j'avais 18 ans. J'ai repris la ferme. J'ai fait un Gaec (Groupeement agricole d'exploitation en commun, N.D.L.R.). Il n'a duré qu'un an et demi parce que ça s'est très mal passé », explique l'éleveur du Mesnil-Eudes, dans le pays d'Auge.

En même temps, la consommation de lait bio a diminué et ses vaches se sont mises à produire de moins en moins de lait. Ni le vétérinaire, ni le nutritionniste, ni les géobiologues n'ont pu résoudre ce mystère. L'agriculteur n'avait plus aucun salaire.

« Mettre sa fierté de côté »

« Je me disais que mes parents avaient toujours réussi et que moi j'allais faire couler la ferme ! Je me réveillais souvent en pleine nuit à cogiter. Sans Solidarité paysans j'aurais peut-être tout vendu. L'accompagnement m'a permis de ne pas jeter l'éponge. On a deux filles, il fallait tenir », raconte Thierry Desramé. « Il faut mettre sa fierté de côté. Un regard extérieur aide beaucoup », ajoute sa conjointe collaboratrice, Stéphanie Lemaitre.

Dans un premier temps, Solidarité paysans lui a permis de bénéficier du RSA (Revenu de solidarité active) et de la complémentaire santé solidaire. La MSA (Mutualité sociale agricole)



Stéphanie Lemaitre avec sa chienne Nougat, son conjoint Thierry Desramé et Hubert Poupion, de l'association d'entraide professionnelle Solidarité paysans. Les vaches normandes du couple donnent de moins en moins de lait. (PHOTO : QUEST-FRANCE)

apporte des soutiens financiers également. « Grâce à l'aide au répit, on nous a offert une semaine de vacances à Noirmoutier. Nous étions en groupe avec des gens comme nous, au moins on se comprend », rapporte l'éleveur.

Jadis aidé par Solidarité paysans, il aide les autres

Hubert Poupion, bénévole à Solidarité paysans, est intervenu en binôme. Lui aussi a fait appel à l'association

dans le passé. Maintenant, il aide les autres. « Ils m'ont accompagné. J'ai eu un redressement judiciaire et j'ai pu recommencer à zéro avec un étalement des dettes. Aujourd'hui, je m'en sors », raconte Hubert Poupion.

« Nos leitmotivs sont l'écoute, le non-jugement et la confidentialité. Il ne faut pas appeler trop tard. L'agriculteur est fier et a souvent honte par rapport aux voisins ou à la famille. Il ne faut pas se dire qu'on est un bon à rien », insiste Hubert

Poupion.

« Quand on est dans la difficulté, on peut compter sur quelques personnes mais d'autres se frottent les mains. Ils se disent qu'il va y avoir des hectares de terre à reprendre », explique Thierry Desramé.

Thierry Desramé voit le bout du tunnel avec des dettes bientôt apurées, même si le problème de production des vaches n'est pas résolu.

Lara DUPUY.

Bulletin d'adhésion 2025



SOLIDARITE PAYSANS BASSE-NORMANDIE

Lieu-Dix
10, rue Saint Georges
50 000 SAINT LO
09-61-44-45-38 / spbn-stlo@orange.fr
Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général au sens des articles 200-1 et 238 bis du CGI

IBAN : FR7642559100000800415081839 – BIC : CCOPFRPPXX

Bulletin de cotisation et don 2025

Agriculteur accompagné Sympathisant Bénévole

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : / @ :

Montant : Cotisation : 30€ Don :€

Chèque Espèces Virement

Soutien à l'activité d'aide aux agriculteurs en difficulté en Basse-Normandie



SOLIDARITE PAYSANS BASSE-NORMANDIE

Lieu-Dix
10, rue Saint Georges
50 000 SAINT LO
09-61-44-45-38 / spbn-stlo@orange.fr
Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général au sens des articles 200-1 et 238 bis du CGI

IBAN : FR7642559100000800415081839 – BIC : CCOPFRPPXX

Reçu de cotisation et don 2025

Objet : Soutien à l'activité d'aide aux agriculteurs en difficulté en Basse-Normandie

Donateur : Nom : Prénom :

Adresse :

Montant : Cotisation : 30€ Don :€

Total (en toute lettre) :€

Chèque Espèces Virement à la date du :/...../2025

Date et signature du représentant de SPBN :



AGENDA SPBN SP

Assemblée Générale 2025 :
27 mars 2025 à Ondefontaine (14)

Repas caritatif avec le lycée Rabelais d'Ifs :
1er avril 2025 au Café Mancel à Caen (14)

Journée conviviale : 13 septembre 2025 (14)

Crédits photo : Ouest-France - Solidarité Paysans Basse-Normandie

Articles rédigés par : Liliane Quetron, Olivier Storez, Marion Bellery, Candice Confesson, Damien Soldadié, Alizé Bresnu, Christian Cédra

L'action de Solidarité Paysans Basse-Normandie est financée par les Conseils Départementaux de la Manche, du Calvados et de l'Orne, par le FEADER, la Région Normandie, par la MSA Côtes Normandes et la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, l'ARS, et par de nombreuses communes et intercommunalités



Faites un don !

L'association est reconnue d'intérêt général* : vos dons sont défiscalisables.

*au sens des articles 200-1 et 238bis du CGI

Quelle défiscalisation pour votre don ?

66 % pour les particuliers
60 % pour les professionnels

La déclaration du don s'effectue lors de la déclaration des impôts sur le revenu, le don apparaît comme une "charge" dans la partie "réductions et crédits d'impôt".

CALENDRIER RÉGLEMENTAIRE



07/02/2025 : Date limite de paiement du 4ème acompte TVA

31/03/2025 : Date limite des retours du recensement ovins et caprins

05/05/2025 : Date limite de paiement du 4ème acompte TVA

15/05/2025 : Date limite PAC :
• Transfert des DPB (si changement)
• Télédéclaration sur TELEPAC

05/08/2025 : Date limite de paiement du 4ème acompte TVA

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL



*prix d'un appel local

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

